



1058, Principale C.P. 9
Albertville (Québec) G0J 1A0
☐: 418 756-3554 ☐: 418 756-3552
☐: albertville@mrcmatapedia.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

AVIS PUBLIC
DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis de ce qui suit est donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité d'Albertville :

QU'IL y aura séance du conseil de la municipalité d'Albertville, le 4 août 2025 à compter de 20h00 à la salle Communautaire située au 1058, rue Principale, à Albertville;

QU'AU cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Identification du site concerné :
54 chemin des Érables

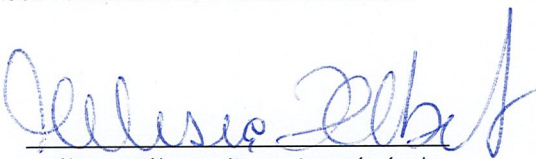
Nature de la demande :
Permettre que la porte d'entrée de dimension standard soit localisée sur le mur latérale du chalet.

Raison de la demande :

1. Étant donné les dispositions des éléments sur le terrain, pente, vue du lac, accès à la propriété, la localisation de la porte ne serait pas d'une grande utilité sur le mur avant adjacent à la pente forte qui est en façade et la disposition des pièces à l'intérieur du chalet fait en sorte que la vue sur le lac soit dans les salles communes (cuisine et salon)

QUE tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 10 JUILLET 2025


Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Cet avis doit être publié au moins 15 jours avant la séance du conseil)

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit à l'entrée du bureau de poste ainsi que celle du bureau municipal, le 10 juillet 2025, entre 8h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 juillet 2025.


Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière